

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

AD. COSTE

Étude statistique sur les salaires des travailleurs et le revenu de la France

Journal de la société statistique de Paris, tome 31 (1890), p. 225-240

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1890__31__225_0

© Société de statistique de Paris, 1890, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 8. — AOÛT 1890.

I.

ÉTUDE STATISTIQUE SUR LES SALAIRES DES TRAVAILLEURS ET LE REVENU DE LA FRANCE.

Les revendications ouvrières, soulevées avec tant d'insistance en ces derniers temps, aussi bien par les agitateurs souverains que par les agitateurs populaires, et accueillies avec une certaine complaisance par cette partie du public que ne trouble pas la crainte des répercussions économiques, qui se croit désintéressée dans la question, et qui assiste au drame social avec une sorte de curiosité sympathique, — ces revendications, dis-je, donnent une importance capitale aux données positives que l'on peut recueillir sur la répartition du revenu national.

Malheureusement, il faut avouer que ces données sont encore assez imparfaites. On ne connaît exactement, ni le montant du revenu collectif, ni les proportions suivant lesquelles il se divise entre les différentes catégories d'ayants droit.

En pareille matière, il est néanmoins si dangereux de raisonner en l'air, sans s'appuyer sur des chiffres, qu'une première approximation du problème m'a semblé déjà fort utile. Je l'ai tentée pour mon usage personnel et je m'enhardis à vous la soumettre, en n'ayant d'autre ambition que de provoquer, s'il est possible, un travail plus scientifique et plus satisfaisant.

Ce travail aurait deux points à élucider : Quel est le revenu national ? Quels sont ceux qui se le partagent ?

§ 1. — LE REVENU NATIONAL.

Sur le premier point, en attendant que la Société de statistique entreprenne une évaluation nouvelle que j'appelle de tous mes vœux, je crois qu'on ne peut mieux faire que de s'en tenir à l'estimation que propose M. de Foville, dans sa *France économique* : 20 à 25 milliards de francs, soit probablement une moyenne de 22 milliards et demi avec un écart possible d'environ 10 p. 100 en plus ou en moins.

Je ne saurais ici démontrer complètement le bien-fondé de l'estimation de M. de Foville, je crois cependant qu'on peut en justifier la vraisemblance par quelques courtes observations.

Nous possédons un chiffre précieux qui peut nous servir de base dans l'évaluation du revenu national : c'est celui de la production agricole, si magistralement établi par M. Tisserand dans son *Introduction à l'enquête agricole de 1882*.

Je crois devoir en reproduire ici le résumé :

Produit brut de l'exploitation du sol (en millions de francs).

1^o Production végétale :

Céréales, grains.	4,081	}	11,502
— paille.	1,294		
Pommes de terre	648		
Grains alimentaires autres que les céréales . . .	148		
Fourrages annuels et prairies artificielles . . .	1,365		
Produit des prairies naturelles et pâtures . . .	1,036		
Cultures industrielles	358		
Vignes	1,137		
Jardins maraîchers, etc.	902		
Oliviers, noyers, cultures arborescentes. . . .	199		
Bois et forêts.	334		

2^o Production animale :

Chevaux, mulets, ânes (animaux vendus) . . .	80	}	7,183
Animaux de boucherie.	1,634		
Lait.	1,157		
Laine.	77		
Volailles, lapins, etc.	188		
Œufs	131		
Cocons de vers à soie	41		
Miel et cire.	20		
Travail des animaux de trait	3,017		
Fumier	838		
Total général de la production brute			18,685

A déduire :

1 ^o Les semences	536	}	5,224
2 ^o Le fumier.	838		
3 ^o Les pailles, fourrages et grains consommés par les animaux.	3,850		
Reste, d'après M. Tisserand, comme produit brut réel en 1882.	13,461		
Mais il faut encore en retrancher la valeur du travail des ani- maux de trait employés aux opérations de la culture, ci . . .	3,017		
Reste en dernier lieu	10,444		

Ce chiffre comprend les salaires agricoles, les loyers de la terre, les frais généraux et les profits des cultivateurs.

Tous ces revenus forment en bloc le revenu de la population agricole. Il faut pourtant distinguer parmi les frais généraux ce qui revient aux divers fournisseurs

qui ne sont pas des agriculteurs et qui appartiennent à un autre groupe de population (fabricants de matériel, maréchaux-ferrants, bourreliers, charrons, vétérinaires, etc.). Nous réduirons ainsi le total des revenus agricoles à la somme ronde de 10 milliards de francs pour l'année 1882.

Ce produit brut fait vivre une population que le recensement professionnel de 1886 évalue à 17,698,402 personnes des deux sexes et de tout âge. Or, dans une nation aussi homogène que la nation française, où l'égalité dans les conditions s'observe plus que partout ailleurs, avec les facilités de communication et de déplacement qui permettent aux ouvriers des champs de se transporter aisément dans les villes et de s'y consacrer aux travaux industriels quand ceux-ci sont réellement plus rémunérateurs, on peut admettre que la production brute dans les différents groupes de l'activité nationale doit être sensiblement proportionnelle à l'importance de la population de chaque groupe. On aurait ainsi la relation suivante :

	IMPORTANCE de la population.	PRODUCTION.
Population agricole	17,698,402	10,000 millions
Population non agricole . .	19,272,279	10,889 —
Total. . .	36,970,681	20,889 millions

Mais ce n'est là qu'une première approximation, car on se heurte de suite à une objection dont il faut tenir compte. La productivité dans les villes est plus forte que dans les campagnes, soit à cause des capitaux plus nombreux, des moyens mécaniques plus puissants que l'on met en œuvre, soit à cause de l'activité et de l'habileté plus grandes que l'on y déploie. Dans tous les cas, la production par tête d'ouvrier a plus de valeur dans les villes que dans les campagnes, et, en fait, les salaires et revenus y sont plus élevés, non pas seulement nominalement mais effectivement ; les ouvriers, tout en faisant peut-être moins d'économies, consomment davantage et obtiennent plus de satisfactions matérielles (je laisse absolument de côté en ce moment toute espèce de considération morale).

Il faut donc établir des coefficients de productivité différents pour les populations rurales et les populations urbaines. En vue de les déterminer, il me semble qu'on peut raisonnablement s'appuyer sur les taux moyens des salaires, et à cet égard je propose les trois coefficients suivants :

	SALAIRES MOYENS			COEFFICIENT de productivité.
	de l'homme.	de la femme.	d'un couple de travailleurs	
Campagnes	2,66	1,63	4,29	1 »
Chefs-lieux de départem ^{ts} .	3,50	1,80	5,30	1,24
Paris.	5,65	2,75	8,40	1,96

Il s'agit maintenant d'appliquer ces coefficients aux différents groupes de population, et c'est ce que nous permet de faire le Dénombrement, puisqu'il distingue la population urbaine de la population rurale.

On sait que la population rurale se compose de toutes les communes dont la population agglomérée est inférieure à 2,000 habitants. Nous appliquerons le coefficient 1 à cette population rurale dans laquelle nous comprendrons sans nous écarter

sensiblement de la vérité, toute la population agricole et un certain nombre d'artisans, de commerçants, de transporteurs et autres producteurs, dont les salaires et profits sont évidemment en rapport avec ceux des paysans qui les environnent. Nous appliquerons le coefficient 1,24 à toute la population urbaine, sauf à la population de Paris qui bénéficiera du coefficient le plus élevé, 1,96.

Ce travail nous donne les résultats suivants :

Calcul théorique de la production.

GROUPES de population.	IMPORTANCE en chiffres ronds.	COEFFICIENT de productivité.	PRODUCTION (en millions).
Population agricole	17,700,000	1	10,000
Population industrielle, commerciale et autre :			
— rurale	6,000,000	1	3,400
— urbaine départementale.	11,000,000	1,24	7,700
— parisienne	2,300,000	1,96	2,500
Ensemble.	37,000,000 (1)		23,600

Nous arrivons ainsi, pour la production annuelle ou le revenu de la France, à une évaluation de 23 milliards et demi qui rentre tout à fait dans les chiffres proposés par M. A. de Foville. Ce chiffre de 23 milliards et demi paraît même un peu trop fort comme moyenne, parce que nous avons pris pour base la production agricole de 1882 qui a été supérieure à la production d'une année ordinaire. En réduisant cette donnée de 1/20^e seulement, le calcul théorique ci-dessus ne nous fournirait plus qu'une production totale de 22 milliards et demi environ.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons être rassurés sur cette première partie du problème. Nous possédons avec une approximation suffisante, eu égard au degré de précision des autres renseignements, l'évaluation du revenu de la France.

Nous passons maintenant à la seconde partie du problème.

§ 2. — LES COPARTAGEANTS DU REVENU NATIONAL : SALARIÉS.

Quels sont les copartageants du revenu national ?

Sur ce point, le principal document auquel on puisse avoir recours est le Dénombrement de 1886, dont les données ont été si habilement mises en lumière par MM. Vannacquet et Turquan.

D'après la classification de la population par professions et par conditions sociales, on compterait, sans distinction de sexe :

8,109,103	patrons ou chefs d'exploitation ;
964,032	employés et commis ;
6,774,590	ouvriers, journaliers, hommes de peine, manœuvres, etc. ;
1,950,208	domestiques attachés à la personne ;
<u>17,797,933</u>	patrons et travailleurs, au total.

(1) J'ai été obligé de n'employer ici que des chiffres ronds parce que, dans le dénombrement, la distinction de la population urbaine et rurale a été établie sur la population de fait (38,218,902), tandis que le dénombrement professionnel n'a pu porter que sur 36,970,681 individus.

En analysant ces chiffres j'ai été amené à les modifier de la manière suivante :

L'Enquête agricole de 1882, qui est un document si sérieux, compte 3,434,938 domestiques de ferme et journaliers agricoles au lieu des 2,771,966 travailleurs agricoles que révèle le dénombrement de 1886. C'est une différence en moins, dans le dénombrement, de 662,972 individus, qui ne peut s'expliquer par une réduction survenue en quatre ans, de 1882 à 1886, dans le personnel agricole : nous savons, au contraire, que, durant ces années de crise, il y a eu un certain reflux des travailleurs, inoccupés dans les villes, qui sont retournés aux campagnes. L'explication de la différence se trouve dans ce fait que 727,374 journaliers agricoles sont en même temps propriétaires d'une parcelle de terre. La plupart se sont déclarés comme propriétaires au dénombrement, tandis que l'Enquête agricole les inscrivait comme journaliers. J'ai suivi sur ce point l'Enquête agricole qui a le mérite de fournir des évaluations très précises sur les salaires.

D'autre part, il m'a semblé utile de séparer du groupe des ouvriers proprement dits, les 67,761 garçons de bureau et assimilables que le dénombrement attribue aux administrations publiques et aux professions libérales, ainsi que les 100,283 concierges et gagistes que le dénombrement attribue aux propriétaires non exploitants et aux rentiers ou pensionnaires.

Voici, dans un tableau un peu plus détaillé que le précédent, le résultat de ces rectifications :

Relevé des patrons et travailleurs.

Patrons ou chefs d'exploitation et assimilés.

		NOMBRE.
Agriculture (1)	3,383,192	7,446,131
Industrie, commerce, transports	2,009,914	
Propriétaires non exploitants, rentiers, force publique, administrations publi- ques, professions libérales.	2,053,025	

Employés et gagistes.

Employés et commis de toutes professions.	964,032	1,432,076
Garçons de bureau et assimilables. . . .	67,761	
Concierges, gagistes	400,283	

Ouvriers et journaliers.

Agriculture (1)	3,434,938	7,269,518
Industrie	3,056,161	
Commerce et transports.	778,419	
Domestiques attachés à la personne	1,950,208	
Total.	17,797,933	

(1) Justification des chiffres relatifs à l'agriculture :

	ENQUÊTE AGRICOLE DE 1882	DÉNOMBREMENT DE 1886.	Mêmes chiffres après transfert de 662,972 individus des patrons aux ouvriers.
Chefs d'exploitation.	3,460,600	4,046,164	3,383,192
Ouvriers, journaliers	3,434,938	2,771,966	3,434,938
	6,895,538	6,818,130	6,818,130
Regisseurs, commis.	17,966	»	»
Employés.	»	97,835	(compris dans les employés et gagistes)
Totaux	6,913,504	6,915,965	

En laissant de côté provisoirement le groupe des patrons ou chefs d'exploitation, nous voyons que les autres travailleurs se décomposent assez naturellement en sept groupes inégaux, sur deux desquels — les ouvriers de l'agriculture et les ouvriers de l'industrie — on possède des renseignements plus ou moins complets, à puiser dans l'Enquête agricole de 1882, dans la Statistique annuelle des mines et dans la Statistique annuelle de la France.

Pour toutes les autres catégories de travailleurs, c'est par assimilation ou par estimation individuelle que nous devons évaluer les salaires, gages et traitements.

Il y a donc de grandes possibilités d'erreur ; cependant il importe de remarquer que les deux dénombrements de Paris et de la France permettent de subdiviser chacun des divers groupes de travailleurs en quatre catégories : travailleurs-hommes et travailleurs-femmes à Paris, travailleurs-hommes et travailleurs-femmes dans les départements. Nous arrivons ainsi à multiplier les catégories de travailleurs auxquelles nous pouvons appliquer des renseignements distincts ; et, comme les plus grandes différences que l'on observe entre les salaires sont celles qui existent entre les salaires des hommes et des femmes, entre les salaires de Paris et de la province, bien plus qu'entre les salaires des diverses professions, nous pouvons nous flatter par ce procédé analytique d'arriver à une approximation acceptable.

Voici le tableau de ces différentes catégories de travailleurs avec les rémunérations annuelles moyennes prises pour types dans chaque catégorie.

Évaluation des salaires annuels (en 1886) par catégories de travailleurs.

		PARIS		DÉPARTEMENTS	
		Individus.	Salaires.	Individus.	Salaires.
		—	Fr.	—	Fr.
Ouvriers agricoles	{ hommes.	2,646	»	1,960,266	578
(en 1882).	{ femmes.	282		1,471,744	
Ouvriers industriels:					
Industrie extractive. . .	{ hommes.	969	»	192,511	975
	{ femmes.	45		27,037	
Métallurgie	{ hommes.	3,823	1,670	88,838	1,049
	{ femmes.	190		11,867	
Autres industries. . . .	{ hommes.	262,266	1,710	1,434,612	1,042
	{ femmes.	232,203	838	801,800	532
Ouvriers du commerce et des transports	{ hommes.	94,133	1,710	407,958	1,042
	{ femmes.	66,949	838	209,379	532
Employés et commis . .	{ hommes.	168,988	1,500	541,680	900
	{ femmes.	59,162	1,000	194,202	600
Garçons de bureau et as- similables.	{ hommes.	6,021	1,200	45,527	720
	{ femmes.	2,055	800	14,158	480
Concierges et gagistes. .	{ hommes.	11,018	720	31,471	360
	{ femmes.	22,985	480	34,809	240
Domestiques.	{ hommes.	30,652	1,500	652,490	900
	{ femmes.	101,778	1,000	1,165,288	600
Totaux.	{ hommes.	580,516		5,355,353	
	{ femmes.	485,649		3,930,284	
		1,066,165		9,285,637	
10,351,802					

Voici maintenant sur quelles bases les salaires ont été évalués.

Salaires agricoles. — En ce qui concerne les salaires agricoles, j'ai suivi les indications de l'Enquête agricole de 1882 qui sont très précises (voir *Introduction*, p. 382 et 383). J'ai cru néanmoins devoir ajouter aux gages des domestiques de ferme la valeur de la nourriture et du couchage (400 fr. par homme, 290 fr. par femme ou petit domestique). On obtient alors les résultats suivants (1).

PERSONNEL	NOMBRE.	GAGES.	MONTANT TOTAL des salaires.
Maitres-valets	130,022	465 + 400	112,469,000
Charretiers	541,050	324 + 400	391,720,000
Bouviars et bergers	197,043	290 + 400	135,960,000
Fromagers	8,086	431 + 400	6,719,000
Domestiques divers	292,238	295 + 400	203,105,000
Petits domestiques mâles . .	253,786	140 + 290	109,128,000
Journaliers	540,687	666	360,098,000
Hommes	1,962,912	672	1,319,199,000
Servantes de ferme	532,026	235 + 290	279,314,000
Journalières	940,000	411	386,340,000
Femmes	1,472,026	452	665,654,000
Travailleurs agricoles . .	3,434,938	578	1,984,853,000

L'Enquête agricole ne donne qu'un nombre total de 1,480,687 journaliers, en bloc, sans distinction d'hommes et de femmes. Pour en opérer la division, j'ai utilisé l'indication du dénombrement de 1886 qui donne, parmi les journaliers agricoles, 1,613,697 hommes et 1,158,269 femmes, soit environ 4/7^{es} d'hommes et 3/7^{es} de femmes. Cette dernière proportion appliquée aux 3,434,938 travailleurs agricoles figurant dans l'Enquête produit 1,472,000 femmes parmi lesquelles nous connaissons déjà 532,000 servantes; restent 940,000 journalières. J'ai calculé le salaire des journaliers à raison de 250 jours de travail, 125 jours en été à 3 fr. 11 c. et 1 fr. 87 c. (sans nourriture), et 125 jours en hiver à 2 fr. 22 c. et 1 fr. 42 c.

Salaires de l'industrie minérale. — L'industrie minérale comprend l'industrie extractive (combustibles minéraux, minerais de fer et autres minerais, salines et carrières) et l'industrie métallurgique (fontes, fers, aciers, métaux). La Statistique des mines donne chaque année la production et le montant des salaires du plus grand nombre des exploitations de l'industrie extractive. Elle donne aussi la production métallurgique, mais non le chiffre des salaires.

Pour 1886, l'exploitation de 456 mines et de 5,063 minières et marais salants a occupé 121,196 ouvriers qui ont reçu un salaire total de 118,170,098 fr., soit une moyenne de 975 fr. sans distinction d'âge ni de sexe.

(1) Les chiffres de l'Enquête agricole m'apparaissent plutôt comme un minimum qu'une moyenne. Partout où je me suis renseigné personnellement, j'ai trouvé des gages plus élevés.

Mais il y a lieu d'observer que cette moyenne résulte d'éléments très disparates :

102,354	ouvriers des charbonnages à	1,049 fr.
10,308	— des mines et minières à	822
8,534	— des salines et marais salants à	273

La faiblesse de ces derniers chiffres tient à ce que le travail des minières et des marais salants est très irrégulier et comporte un certain nombre d'avantages accessoires qui ne sont pas évalués.

Je me suis donc borné à appliquer la moyenne de 975 fr. à l'industrie extractive en bloc ; mais pour l'industrie métallurgique, au sujet de laquelle la Statistique des mines ne donne pas de renseignements quant aux salaires, et en considérant que c'est toujours une grande industrie fort régulière, j'ai cru devoir prendre la moyenne des charbonnages, 1,049 fr., en la majorant de 60 p. 100 pour les ouvriers de Paris, soit environ 1,670 fr.

Ces chiffres sont plutôt faibles, car le salaire moyen des charbonnages est inférieur à celui des autres industries dans les départements. Cela tient aux avantages divers qui sont accordés en général par les compagnies houillères à leurs ouvriers : secours en argent et en nature, soins médicaux, allocation de combustible gratuitement ou à prix réduit, logement à bon marché dans des cités ouvrières, etc.

Salaires industriels. — J'ai d'abord tenté d'attribuer une moyenne particulière de salaires à chaque groupe de professions : industrie textile, industrie extractive, industrie métallurgique, etc. (il y en a dix-neuf qui ressortissent à l'industrie privée) ; mais en contrôlant ce premier travail, je me suis aperçu qu'on arrive sensiblement au même résultat en attribuant à tout l'ensemble des ouvriers industriels, les moyennes générales suivantes fournies par la Statistique annuelle de la France :

Paris ou département de la Seine.

		MOYENNES arithmétiques.
1° Hommes :		
Petite industrie (49 métiers), salaire journalier ordinaire d'un ouvrier non nourri, 5 fr. 84 à multiplier par 300 jours de travail (hypothèse).	1,752	} 1,710
Grande industrie (23 industries), salaire journalier ordinaire d'un ouvrier de plus de 21 ans, non nourri, 5 fr. 45 à multiplier par 306 jours (donnée).	1,167	
2° Femmes :		
Petite industrie (10 métiers), salaire de la femme : $2,90 \times 300$: . . .	870	} 838
Grande industrie (22 industries), salaire de la femme : $2,63 \frac{1}{2} \times 306$.	806	

Chefs-lieux des départements.

1° Hommes :			
Petite industrie (51 métiers), salaire moyen ordinaire : $3,46 \times 300$. .	1,038	} 1,042	
Grande industrie (30 industries), salaire moyen des hommes de 21 ans : $3,57 \times 293$	1,046		
2° Femmes :			
Petite industrie (11 métiers), salaire moyen ordinaire : $1,82 \times 300$. .	546	} 532	
Grande industrie (30 industries), salaire moyen ordinaire : $1,77 \times 393$.	518		

Ces chiffres sont afférents à l'année 1886, année du dénombrement de la popu-

lation, durant laquelle les salaires de la grande industrie paraissent avoir été assez déprimés ainsi qu'on peut en juger par la série comparative suivante :

ANNÉES	GRANDE INDUSTRIE (Salaire quotidien)				CHARBONNAGES.
	A PARIS		DÉPARTEMENTS		Salaire moyen annuel.
	Hommes.	Femmes	Hommes.	Femmes	
1881.	5,27	2,67	3,54	1,76	»
1882.	5,27	2,67	3,51	1,78	1,099
1883.	5,33	2,68	3,55	1,80	1,125
1884.	5,33	2,58	3,56	1,79	1,073
1885.	5,45	2,66	3,58	1,77	1,042
1886.	5,01	2,63	3,56	1,79	1,049
1887.	5,02	2,65	3,57	1,78	1,067
PETITE INDUSTRIE (1).					
1881.	5,66	2,95	3,37	1,77	
1882.	5,94	3,07	3,42	1,79	
1883.	5,84	2,90	3,43	1,80	
1884.	Id.	Id.	3,48	1,82	
1885.	Id.	Id.	3,45	1,80	
1886.	Id.	Id.	3,46	1,82	
1887.	Id.	Id.	3,47	1,83	

Pour établir les salaires annuels des ouvriers industriels, j'ai simplement pris la moyenne arithmétique des deux chiffres généraux de la petite industrie et de la grande. Les données sur lesquelles on opère ne sont pas assez sûres pour mériter un calcul plus précis. D'ailleurs on ne peut pas douter que la petite industrie ne soit, comme importance de main-d'œuvre, au moins égale à la grande. Le dénombrement de 1881 lui attribuait deux fois plus de travailleurs qu'à la grande industrie. Comme les salaires de la petite industrie sont généralement plus élevés que ceux de la grande, une moyenne simplement arithmétique de ces deux grands groupes doit donner un résultat plutôt inférieur à la réalité. Il y a là une atténuation qui compense dans une certaine mesure l'infériorité des salaires des ouvriers appartenant à la population rurale et dont il n'a pu être tenu compte.

Salaires du commerce et des transports. — Faute de données particulières, j'ai appliqué les mêmes moyennes que pour l'industrie.

Employés et commis, garçons de bureau. — La Statistique annuelle du Commerce se borne aux évaluations suivantes :

Salaires ordinaires.

	A PARIS	AUTRES VILLES
Commis, employés de magasin. . . .	1,200	918
Dames de comptoir	800	639
Demoiselles de boutique.	480	485

Il n'est pas spécifié si ces employés sont nourris ou logés.

(1) La presque continuelle répétition des mêmes chiffres ne donne pas une haute idée de la manière dont cette statistique est recueillie par les préfets, surtout à Paris.

Il m'a paru, en tout cas, que ces chiffres, qui ne s'appliquent qu'aux employés de commerce, étaient inférieurs à la moyenne ; j'y ai substitué les suivants :

	A PARIS	DÉPARTEMENTS
Employés (hommes)	1,500	900
Employées (femmes)	1,000	600

Pour les garçons de bureau et assimilables, j'ai réduit ces taux d'un cinquième.

Domestiques ; concierges. — Pour les domestiques, les renseignements font également défaut ; j'ai cru pouvoir adopter l'évaluation suivante en tenant compte de la nourriture et du logement :

		PARIS		DÉPARTEMENTS	
		Hommes	Femmes.	Hommes.	Femmes.
Domestiques.	Gages	600	360	300	216
	Logement	120	120	»	»
	Nourriture	720	460	540	360
	Blanchissage, divers .	60	60	60	24
		1,500	1,000	900	600
Concérgeres, gages et logements.		720	480	360	240

Voici maintenant les résultats de l'application de ces différents types de salaires aux catégories de travailleurs que nous avons ci-dessus établies.

Salaires, gages et traitements (en millions de francs).

	PARIS	DÉPARTEMENTS	TOTAL
Salaires agricoles. . . .	»	1,984,8	1,984,8
Salaires industriels.			
Industrie extractive . .	»	215,0	2,891,9
Industrie métallurgique	6,7	105,6	
Autres industries. . . { hommes.	448,5	1,494,9	
	194,6	426,6	753,6
Salaires du commerce et des transports. . . . { hommes.	161,0	425,1	
	56,1	111,4	916,7
Employés et commis . . { hommes.	253,5	487,5	
	59,2	116,5	87,0
Garçons de bureau et assimilables. { hommes.	7,2	32,8	
	1,6	6,8	
Concierges et gagistes. . { hommes.	7,9	11,3	1,434,2
	11,0	8,4	
Domestiques { hommes.	46,0	587,2	1,434,2
	101,8	699,2	
Totaux.	1,355,1	6,713,1	8,068,2

§ 3. — LES COPARTAGEANTS DU REVENU NATIONAL : BÉNÉFICIAIRES DE PROFITS.

8 milliards de salaires, traitements et gages : telle serait donc la part des travailleurs dans le revenu de la France évalué à 20 ou 25 milliards. Mais s'ensuit-il que la différence, 12 à 17 milliards, doive être attribuée aux propriétaires et aux capitalistes ? Oui et non. Il y a une distinction importante qu'il convient ici d'introduire.

Un grand nombre de petits propriétaires agricoles exploitant eux-mêmes leurs terres, un grand nombre de petits industriels et d'artisans, de petits commerçants, de petits transporteurs, voire de petits fonctionnaires et de petits rentiers, sont dans une condition voisine de celle des travailleurs, et même dans une situation plus précaire, parce que, ne gagnant pas ordinairement plus qu'eux, ils subissent quelquefois des risques plus grands et souffrent de variations très sensibles dans leurs modestes revenus.

Il importe donc de déterminer autant que possible la proportion de ces petits patrons et assimilés qui sont, pour ainsi dire, sur les confins du capital et du travail, et qui doivent leur subsistance encore plus à leur travail qu'à leur capital. Cette proportion étant reconnue avec une approximation suffisante, on aura dégagé le groupe des propriétaires, industriels, commerçants et capitalistes qui jouissent de quelque aisance et qui sont en état de supporter dans une certaine mesure des fluctuations de revenu.

Rappelons d'abord ici les trois groupes de patrons ou de capitalistes assimilés à des patrons que nous avons établis en commençant :

1° Agriculture	3,383,192
2° Industrie, commerce et transports	2,009,914
3° Propriétaires non exploitants, rentiers, force publique, administrations publiques et professions libérales. .	2,053,025
Ensemble.	<u>7,446,131</u>

Dans le 1^{er} groupe des patrons (agriculture), l'Enquête agricole de 1882, en nous faisant connaître la répartition de la propriété foncière, nous donne en quelque sorte les bases de la distribution des fortunes rurales.

Nous y voyons que sur 5,672,007 exploitations rurales dont l'existence a été relevée, 2,167,667 sont de moins d'un hectare (un arpent en moyenne), et que 1,865,878 se tiennent entre 1 et 5 hectares (six arpents en moyenne).

Cette proportion de 4,033,545 très petites exploitations sur 5,672,007 (71 p. 100) est néanmoins exagérée. Il faut tenir compte du morcellement fictif des exploitations qui se trouvent à cheval sur deux ou plusieurs communes, des terres détachées mais non exploitées séparément, enfin des parcelles appartenant à des journaliers, métayers ou fermiers. Ces rectifications étant faites, on retombe sur le chiffre de 3,383,000 exploitants réels que je viens de rappeler, et l'on ne peut pas évaluer à moins de moitié de ce nombre, soit à 1,700,000 individus (chiffre qui est certainement au-dessous de la vérité), la classe des exploitants agricoles dans une situation très voisine de celle des ouvriers.

En évaluant leur revenu moyen à 1,000 fr., on arrive pour ce groupe à un revenu collectif de 1,700 millions.

Dans le 2^e groupe des patrons (industriels, commerçants, transporteurs), presque tous patentables, on peut s'appuyer sur la statistique des patentes en 1885, dont le *Bulletin du ministère des finances* (livraisons d'octobre 1887) nous a donné les résultats généraux.

A cette époque, sur 1,658,882 établissements individuels ou collectifs assujettis à la patente, dont le loyer présentait une moyenne de 726 fr., il a été constaté que :

501,226	n'avaient qu'un loyer moyen de 395 fr.;
226,722	qu'un loyer moyen de 275 fr.;
77,458	qu'un loyer moyen de 126 fr.
<u>805,406</u>	établissements étaient donc dans une situation des plus modestes.

On peut en inférer que la moitié environ des industriels, commerçants et transporteurs (un million d'individus) sont des artisans dans une condition très voisine de celle des ouvriers.

En leur attribuant des revenus approchant des salaires moyens des ouvriers hommes, on a les résultats suivants :

90,000	petits patrons ou artisans parisiens à 1,800 fr.	162 millions.
910,000	petits patrons ou artisans des départements à 1,100 fr.	1,000 —
	Total	<u>1,162 millions.</u>

Dans le 3^e groupe des patrons (propriétaires autres que les cultivateurs, rentiers, professions libérales, administrations publiques, force publique), il y a aussi un grand nombre de petites gens qui vivent de leur travail encore plus que de leur capital ou dont la dotation ne dépasse guère le montant d'un modeste salaire.

Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les catégories réunies dans ce troisième groupe :

Individus appartenant à la force publique : Armée de terre et de mer, gendarmerie et police (tout l'effectif a été compté parmi les patrons) . . .	484,898
Individus (dont 14,005 femmes) appartenant à l'administration publique : Fonctionnaires et agents payés par l'État, les départements et les communes (tous les employés de l'État ont été classés parmi les patrons). .	189,187
Individus (dont 63,985 femmes) appartenant à la profession religieuse : Membres du clergé catholique (44,072), communautés religieuses (83,071).	128,738
Individus appartenant à la profession judiciaire : Personnel des tribunaux à tous les degrés, avocats, notaires, avoués, huissiers, agents d'affaires, etc.	39,860
Individus (dont 14,003 femmes) appartenant à la profession médicale : Médecins, chirurgiens, officiers de santé, pharmaciens, herboristes, dentistes, oculistes, pédicures, sages-femmes	40,714
Individus (dont 66,574 femmes) appartenant à l'enseignement : Professeurs, instituteurs et institutrices, maîtres et maîtresses	146,225
Individus (dont 6,909 femmes) appartenant aux sciences, lettres et arts : Savants, hommes de lettres et publicistes (6,376); architectes et ingénieurs civils (10,019); musiciens, sculpteurs, peintres et graveurs (19,925); acteurs et chanteurs (8,339).	44,659
Total (dont 165,476 femmes).	<u>1,074,281</u>

Il est certain que nous resterons dans une très grande modération en disant que plus des 4/5^{es} de ce total comprennent des gens dont les ressources ne sont pas supérieures à celles des artisans : tels sont les soldats et marins, les petits fonctionnaires et employés, les desservants des églises de campagne, les religieux et religieuses, le personnel médical inférieur, les instituteurs et institutrices, etc. En y joignant les petits rentiers, pensionnaires ou retraités et les réfugiés à la solde de l'État, on ne peut évaluer à moins d'un million d'individus, les membres de ce troisième groupe qui n'ont véritablement de patrons que le nom. La statistique qui leur a fait l'honneur de cette classification ne peut guère leur reconnaître plus de 1,000 à 1,200 millions de ressources : ce qui complète environ 4 milliards pour les revenus des petits cultivateurs, des artisans et de tous les travailleurs indépendants dont les ressources ne dépassent pas le salaire maximum des ouvriers.

§ 4. — CONCLUSION.

Nous arrivons ainsi comme résultat final à la répartition suivante du revenu de la France.

Répartition du Revenu national.		SOMMES en millions de francs.
<i>Travailleurs</i>		
3,434,938	ouvriers de l'agriculture	2,000
3,834,580	ouvriers de l'industrie, du commerce et des transports . .	3,600
1,132,076	employés et gagistes	1,000
1,950,208	domestiques attachés à la personne	1,400
	Ensemble des salaires, traitements et gages.	8,000
3,700,000	petits cultivateurs, artisans, détaillants, transporteurs, soldats, marins, gendarmes, petits fonctionnaires, desservants ecclésiastiques, religieux et religieuses, instituteurs et institutrices, etc., dont les ressources ne dépassent pas le salaire maximum des précédents.	4,000
<i>Capitalistes proprement dits.</i>		
1,683,192	exploitants agricoles 3 1/2 à 4 1/2 mill ^{rds}	10,500
1,009,914	industriels, commerçants, transporteurs. 3 1/2 à 4 1/2 mill ^{rds}	
1,053,025	propriétaires, rentiers et membres des professions libérales. 2 1/4 à 3 milliards	
<u>17,797,933</u>		<u>22,500</u>

Ce tableau, je le répète, ne contient que des approximations, ce n'est qu'une sorte de schéma, mais il permet de fixer les idées et de donner une base positive aux raisonnements économiques. D'ailleurs, comme on a pu le voir par les observations qui précèdent, l'évaluation des salaires, traitements et gages des travailleurs ainsi que des revenus des petits patrons a été faite avec modération. Si l'on arrivait, à l'aide de déterminations plus précises, à relever cette évaluation, si d'autre part on tenait compte des revenus des biens et domaines de l'État, des communes et des établissements publics (lesquels dépassent 300 millions de francs), — il est évident que la part afférente aux capitalistes proprement dits s'en trouverait réduite en proportion. Les conclusions auxquelles je vais aboutir en seraient fortifiées.

Le total des revenus du capital, quelle qu'en soit la source, — agriculture, industrie, commerce et transport, propriété urbaine, fonds publics, etc., — nous apparaît comme fort peu élevé, surtout si l'on tient compte des aléas qu'il supporte.

Ce groupe des capitalistes comprend, en effet, tous les gros et moyens exploitants : fermiers et métayers, propriétaires agricoles faisant valoir leurs terres, propriétaires ne faisant pas valoir mais restant exposés au risque du non-paiement des loyers et de la détérioration des terres, entrepreneurs, chefs d'industrie, négociants, actionnaires, commanditaires, etc.

En dépit de ces risques, le total de 10 milliards et demi que nous avons attribué aux 3,746,000 capitalistes plus ou moins aisés, ne représente qu'une moyenne de 2,800 fr. par famille, une fois payé, il est vrai, le service des domestiques dont nous avons compris les gages et l'entretien dans le total des salaires, et une fois acquittée cette partie des impôts qui sert à l'entretien de la force publique, de l'administration, du culte et de l'instruction publique, puisque tous les soldats et les fonctionnaires, les prêtres et les instituteurs figurent parmi les patrons et diminuent par cela même la part des capitalistes dans le revenu collectif.

Ce revenu moyen de 2,800 fr., grossi de la quote-part des domestiques, des soldats, des fonctionnaires, etc., ne monterait guère à plus de 3,500 fr. bruts ; il est si peu élevé que, pour trouver la place des grandes fortunes, il faut supposer un grand nombre de faibles revenus, intermédiaires entre les revenus d'ouvriers et d'employés et les revenus des capitalistes. Dans la France entière, M. Leroy-Beaulieu ne croit pas qu'il existe plus de 700 ou 800 personnes ayant 250,000 fr. de rentes ou davantage, ni plus de 18,000 à 20,000 revenus compris entre 50,000 et 250,000 fr.

Quoi qu'il en soit, on peut conclure des évaluations qui précèdent que la moyenne des revenus en France impose une grande prudence dans les promesses que l'on peut être tenté de faire aux travailleurs pour l'amélioration immédiate de leur situation.

Je ne viserai, à ce sujet, que les deux points dont on s'est particulièrement préoccupé ces derniers temps : 1° la réintégration de la femme au foyer domestique ; 2° la réduction des heures de travail ou, ce qui est la même chose, le relèvement du salaire des ouvriers.

En ce qui concerne le premier point, on remarquera que

Sur 3,435,000	ouvriers de l'agriculture, il y a 1,472,000 femmes environ, auxquelles on peut attribuer un salaire de .	670 millions.
Sur 664,000	ouvriers parisiens, il y a 299,000 femmes avec un salaire de	250 —
Sur 3,174,000	ouvriers des départements, il y a 1,050,000 femmes avec un salaire de	540 —
Sur 1,132,000	employés et gagistes, il y a 327,000 femmes avec un salaire de	200 —
Sur 1,950,000	domestiques, il y a 1,267,000 femmes avec un salaire de	800 —
Sur 10,352,000	travailleurs, il y a 4,415,000 femmes obtenant un salaire de	2,460 millions.

Chiffre représentant environ 30 p. 100 du total des salaires, gages et traitements.

Une telle somme de travail ne peut évidemment pas être remplacée par un surcroît de labeur des seuls ouvriers français, elle ne peut l'être que par la main-d'œuvre des immigrants étrangers ou bien par l'action des machines et des animaux domestiques, c'est-à-dire par une application de capitaux plus considérables, ce qui implique que l'on encourage et protège les épargnes et que l'on favorise le crédit.

En ce qui concerne le second point — réduction des heures de travail ou hausse des salaires, — les agitateurs populaires, encouragés dans une certaine mesure par le socialisme professé en haut lieu, ont mis en avant la fameuse formule des « trois huit » (huit heures de travail, huit heures de loisir, huit heures de sommeil), complétée par le repos d'un jour par semaine. Ils veulent que six journées de huit heures, ou 48 heures de travail effectif, soient désormais payées autant que sept journées de 11 ou 12 heures, c'est-à-dire que 77 ou 84 heures de travail : il s'agit donc, au minimum, d'une augmentation de 60 p. 100 des salaires.

Je n'ai point à examiner ici la justice de cette réclamation, je voudrais seulement en évaluer les conséquences.

Accordée uniquement aux ouvriers de l'industrie, du commerce et des transports, une telle hausse des salaires représenterait une surcharge de plus de 2 milliards de francs qui menacerait les industriels, petits et grands, les commerçants et les transporteurs d'une réduction de 30 à 40 p. 100 de leurs profits bruts.

On peut prétendre, il est vrai, que cette surcharge de 2 milliards ne pèserait pas uniquement sur les entreprises, parce que les producteurs se la feraient rembourser par la masse des consommateurs en relevant d'autant le prix des produits.

Ce résultat est des plus incertains, mais, en tout cas, si l'on admettait la possibilité d'une répercussion sur tous les consommateurs, il faudrait aussi admettre la généralisation de la hausse sur tous les salaires, gages et traitements. Les salaires augmentés de l'industrie remorqueraient à leur suite aussi bien les salaires de l'agriculture que les gages des domestiques et les traitements des employés et des petits fonctionnaires. Ce ne serait plus 2 milliards, ce serait, d'après nos chiffres, 4 milliards 800 millions qu'il faudrait prélever sur l'ensemble des revenus du capital : le prélèvement serait d'environ 40 p. 100.

Cela revient à dire que la terre qui rapporte à son propriétaire environ 2.75 p. 100 ne lui en rapporterait plus que 1.65. Le faire-valoir direct des domaines ruraux ou la location des maisons de ville qui procurent au plus 4 à 5 p. 100 des capitaux engagés, ne donneraient plus que 2 et demi à 3 p. 100. Les entreprises par actions verraient leurs dividendes entièrement absorbés par cette hausse générale du prix du travail, et, de plus, le service de leurs obligations serait gravement compromis. Je ne parle pas de l'augmentation nécessaire des impôts qui s'ensuivrait, ni de la réduction de la Rente qui s'imposerait inévitablement.

Par ces conséquences, on voit qu'une telle mesure équivaldrait à la prohibition absolue des épargnes et des entreprises nouvelles, qu'elle causerait une dépréciation effroyable des capitaux engagés et qu'elle provoquerait, sans le moindre doute, une vaste émigration de tous les capitaux disponibles.

Autant dire, n'est-ce pas ? que les revendications ouvrières se heurtent présentement à un obstacle invincible.

Mais faut-il rester sur cette négation qui semble cruelle, et devons-nous fermer l'avenir même à l'espérance ?

Assurément non ; toute l'histoire des progrès économiques protesterait contre un tel pessimisme.

Certes, il est légitime que les salaires augmentent, que les heures de travail soient réduites, non pas pour le seul divertissement de l'ouvrier, mais surtout pour l'accroissement de sa culture intellectuelle et morale, certes, il est on ne peut plus désirable que la femme reprenne le plus tôt possible, et avant même la réduction des heures de travail de l'homme, son rôle de ménagère et d'éducatrice au foyer de la famille ; mais nous devons être bien convaincus que ces progrès sociaux ne pourront se réaliser que successivement, à mesure que nos épargnes seront assez abondantes pour créer des capitaux nouveaux qui se traduiront en moyens de production plus puissants, à mesure que les craintes de guerre et les précautions de la paix armée diminueront et permettront de supprimer les dépenses improductives, à mesure que l'antagonisme entre les patrons et les ouvriers deviendra moins aigu et occasionnera moins d'irrégularités dans le travail, moins de grèves et de déperditions de force et de capital, à mesure enfin que, par le développement des échanges, nous pourrons profiter plus largement des productions avantageuses des pays étrangers, en nous consacrant particulièrement aux productions nationales où nous jouissons de spécialités naturelles ou acquises.

C'est donc surtout par la sécurité et l'encouragement donnés aux épargnes, par l'extension du crédit, par la multiplication des machines et par le développement de la liberté commerciale que nous réaliserons dans l'avenir les progrès que l'on réclame, comme nous avons déjà réalisé dans le passé les progrès qui sont accomplis

Au contraire, en effrayant les capitaux, en déblatérant contre le machinisme, en réclamant sous toutes les formes possibles la protection outrée de l'industrie nationale et, d'une manière générale, en visant à restreindre la production, les socialistes d'en haut et les socialistes d'en bas tournent le dos au progrès économique et nuisent à la cause qu'ils prétendent servir.

AD. COSTE.
